

Axe 4

Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous.

Bénéficiaire

Collège Sadi CARNOT
22 rue Barbès
POINTE-A-PITRE



Du 01/09/2015 au 30/06/2017

Budget

Total prévisionnel : 1 367 706,43 €
Cofinancement FSE : 489 021,07€

Nombre et Public concerné

- Collège Suze ANGELY : 18
 - Collège Germain SAINT-RUF : 18
 - Collège Maurice SATINEAU : 18
 - Collège Sadi CARNOT : 18
 - Collège Maximilien VRECORD : 18
- Les classes relais sont destinées à des collégiens de 5^e, 4^e et 3^e. Elles concourent à la persévérance scolaire et à la prévention du décrochage.

Action

- Ateliers d'activités nautiques – Voile traditionnelle et Kayak ;
- Prestation de mise à disposition d'éducateurs spécialisés ;
- Intervention d'un psychologue.

Résultats attendus

- Amélioration notable des comportements, de l'assiduité.
- Réinvestissement dans les apprentissages.
- Retour des élèves dans une formation de droit commun ;
- Permettre aux élèves de se construire un projet personnel, professionnel et de formation.

Plus-value FSE

- Favoriser une prise en charge globale des élèves ;
- Dynamiser l'enseignement ;
- Réinsérer les élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle ;

Dispositif académique
des classes relais
de Guadeloupe